

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE
SAUR - SAUR

Dossier suivi par : Laëtitia PAJADON

Téléphone : 02.38.77.31.40

courriel : laetitia.pajadon@ars.sante.fr

Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **02/12/2022**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-BM

N° de prélèvement(s) : 00154204 00154205 00154206 00154207

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Heure du prélèvement				10h07	10h24	10h38	10h53
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,5	7,4	7,4	7,3
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-	2,2	2,4	2,2	1,4
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	0,6	-	0,3	0,3	0,3	0,30
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	0	0	0	0,3
Fréquentation instantanée		-	-	0	0	22	0,7
Température de l'eau	°C	-	-	29,7	29,5	29,9	
Transparence qualitative *		-	-	0	0	0	0
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	[0,4 ; 1,4]	-	0,8	1,0	0,9	1,7
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	1,9	2,1	1,9	1,40
Température de l'eau bain à remous	°C	36	33				32,7

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	<1	1	<1	24
Pseudomonas aëruginoza par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	180	170	170	1900
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	2,8	2,8	2,8	2,5

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les bains à remous

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

CONCLUSION SANITAIRE :

Signé à Orléans le 9 janvier 2023

Les résultats d'analyses de l'eau du SPA ont mis en évidence une teneur en chlorures excessive qui dépasse la référence de qualité de 250 mg/l ce qui nécessite d'en rechercher l'origine et d'y remédier car c'est le signe d'un vieillissement de l'eau.

Ils ont également mis en évidence une teneur en chlore libre actif excessive qui nécessite d'être maintenue entre 0,4 et 1,4 mg/l afin de limiter les risques d'irritations.

Les autres paramètres recherchés sont conformes aux normes requises pour les piscines recevant du public.

L'eau des trois autres bassins est de qualité conforme aux normes requises pour les piscines recevant du public.

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire
L'adjointe à la Directrice départementale
du Loiret

Annaïg HELLEU

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent